

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la concertation préalable pour l'implantation de la giga-usine de CARBON à Fos-sur-Mer

Fos-sur-Mer, le 31 octobre 2023 – **La société industrielle CARBON annonce la fin du processus de concertation préalable pour l'implantation de sa giga-usine de panneaux et de cellules photovoltaïques à Fos-sur-Mer, sur le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), en Région SUD. Ce processus avait débuté le 11 septembre 2023 et a donné lieu à de nombreux échanges avec les citoyens et l'ensemble des parties prenantes.**

La phase de concertation préalable pour l'implantation de la giga-usine de panneaux et de cellules photovoltaïques de CARBON sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer **s'est officiellement clôturée le 30 octobre dernier**. Le dispositif mis en place comportait **six réunions publiques**, dont quatre réunions thématiques portant sur des sujets cruciaux tels que **l'environnement, la sécurité, l'emploi et l'intégration dans le territoire**.

L'équipe de CARBON est également allée au-devant des citoyens lors de **trois débats mobiles** et a mis en place **une plateforme web dédiée**, qui a permis aux citoyens de s'informer, de poser des questions et de formuler leur avis sur le projet.

Cette première phase de concertation, garantie par la **Commission nationale du débat public (CNDP)**, avait pour but de discuter de l'opportunité, des objectifs et des principales caractéristiques du projet. Elle a été le catalyseur de nombreux échanges et a permis de :

- Mobiliser plus de **600 personnes** lors des 6 réunions publiques ;
- Rencontrer plus de **100 personnes** lors des 3 débats mobiles ;
- Recueillir plus de **74 contributions** et plus de **6500 visites** sur le site internet dédié à la concertation préalable.

Il incombe désormais aux garants d'en établir **un bilan indépendant, qui sera rendu public le 30 novembre au plus tard**. CARBON et RTE préciseront ensuite les enseignements qu'ils retireront de cette concertation et les mesures qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour en tenir compte.

La société industrielle entre désormais dans une phase de concertation continue, toujours sous l'égide de la CNDP, qui précèdera l'enquête publique prévue en 2024. CARBON envisage entre autres des réunions publiques pour présenter sa réponse au bilan des garants ainsi que les premiers résultats des études d'impact et de dangers.

Soucieuse que son projet industriel soit un véritable projet de territoire, CARBON souhaite associer toutes les parties prenantes. Ainsi, **si le projet est autorisé, sera mis en place un comité de suivi pour assurer l'information et la participation du public.**

À propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays.

En vertu des missions de service public qui lui sont conférées, RTE assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau public de transport d'électricité. En tant que gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France, RTE instruit la demande de raccordement du projet de Carbon au réseau public de transport d'électricité, ce qui confère à RTE, le rôle de co-maître d'ouvrage.

Pour en savoir plus : rte-france.com

À propos de CARBON

L'Europe est confrontée au défi de la décarbonation de son économie et à l'enjeu de sa souveraineté énergétique. Dans ce contexte, **CARBON, initiative française à dimension européenne, a vocation à participer à la réindustrialisation durable de la France et de l'Europe** en bâtissant une solution industrielle de grande ampleur pour la filière solaire.

CARBON, société française basée à Lyon et à Marseille, est portée par une **alliance inédite d'entrepreneurs, d'industriels et d'experts de l'énergie solaire**, convaincus de la nécessité de la transition énergétique pour répondre au défi climatique, déterminés à créer de l'emploi local en contribuant à **reconstruire toute une filière industrielle, en appui sur un riche écosystème français et européen que la réussite de CARBON va contribuer à consolider et amplifier** : centres de R&D, équipementiers, fournisseurs de matières premières, assembleurs de modules, etc.

Notre projet ? Une giga-usine de 5 GWc de capacité intégrant le cœur de la chaîne de valeur industrielle du photovoltaïque pour produire en France et commercialiser à grande échelle

des cellules et modules PV compétitifs, fiables, durables, haut rendement et très bas carbone, entièrement traçables et respectant les meilleurs standards RSE. Cette giga-usine 4.0 et 100% électrique doit s'implanter sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer (13), sur un site de 62 hectares. **À la clé, davantage de souveraineté économique et d'indépendance énergétique pour la France et l'Europe, 3000 emplois industriels directs et 22 millions de teqCO2 d'émissions évitées en 10 ans.**

Pour en savoir plus : carbon-solar.com

Contact presse : Steven Dolbeau (Anima) | +33 (0)6 12 22 38 71 | sdolbeau@animaconseil.com